

CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET

PROCES VERBAL REUNION du 3 novembre 2025

Nombre de membres afférents au Conseil : 14 - En exercice : 14
Présents : 12 Votants : 13 dont 1 pouvoir
Date de la convocation : 27 octobre 2025 Date d'affichage : 7 novembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le trois novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans l'ancienne salle de classe place St Didier au bourg de MONTBELLET, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

Etaient présents :

Marie-Thérèse DREVET, Sébastien BORNUAT, Marie-Claire HUSSON, Bruno GALLI, Olivier GUILLOT, Isabelle SALLIN, Nicolas LAURENT, Emmanuel AMBOISE, Thierry GARNIER, Maryse CHARVET, Sylvie CARNEIRO DA SILVA, Jean-Louis GACHET

Absent avec pouvoir : Fabrice PONSOT pouvoir à Nicolas LAURENT

Absente excusée : Fabienne STEPHAN

Secrétaire de séance : Sébastien BORNUAT

Rappel de l'ordre du jour :

- Délibération portant sur le fond de concours en fonctionnement 2025
- Etat d'avancement des travaux mairie et Eglise de St Oyen
- Compte-rendu des réunions intervenues
- Questions diverses

1/ Procès-verbal du 6 octobre 2025

Approuvé à l'unanimité

Précisions :

- L'emprunt prévu au budget primitif n'est pas réalisé à ce jour.
- L'assurance dommage-ouvrages pour les travaux de la Mairie est également en cours de finalisation.
- ST OYEN(S) 2026 : la rencontre avec nos amis d'Italie est prévue les 13 et 14 juin 2026. Cependant, tous les participants n'ont pas répondu par l'affirmative; ces dates restent à confirmer.

2/ Délibération portant sur le fond de concours en fonctionnement 2025 :

Ce fond de concours est versé par la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois chaque année. Il correspond au remboursement aux communes de 2 points d'imposition, prélevés par la C.C.M.T., et après déduction de dépenses prises en charge par elle au nom des communes. Pour justifier réglementairement ce remboursement, les communes doivent présenter des factures de fonctionnement acquittées de l'année précédente (électricité, gaz, etc....). Le Conseil donne son accord.

3/ Point travaux mairie et Eglise de St-Oyen

- **Travaux mairie** : L'appartement du 1^{er} étage ainsi que la salle de réunion sont entièrement démolis. Les travaux se coordonnent entre les différents corps de métier. Une réunion hebdomadaire a lieu chaque mercredi matin à l'initiative de Mme RATTEZ (architecte) et les entreprises retenues.
- **Travaux Eglise de St Oyen** : La première tranche de travaux est terminée. Les enduits ont été réalisés. Les travaux reprendront en février 2026 avec la rénovation du Clocher et la pose des laves en toiture. L'échafaudage a été démonté.

4/ Compte rendu des réunions intervenues

- **Place de la mairie : Renouvellement du réseau d'eau potable** : la société SOBECA effectue des travaux pour le compte du Syndicat du Haut Mâconnais. Lors de l'ouverture des tranchées, il s'est avéré que le réseau d'assainissement était fortement dégradé.

Le SIVOM, en charge du réseau d'assainissement, va réaliser les travaux en simultané avec le Syndicat du Haut Mâconnais. Le réseau d'eaux pluviales sera également rénové ; la dépense restant à la charge de la commune. Les travaux vont en conséquence se prolonger sur plusieurs semaines.

- **Parking bas de Montbellet** : Une réunion, à laquelle tous les riverains du Bas de Montbellet étaient invités, s'est déroulée le 28 Octobre. Elle a permis de présenter le fonctionnement de cet investissement communal. Cette aire de stationnement a pour but de permettre aux riverains du Bas de Montbellet, de stationner leurs véhicules en toute sécurité et ne pas gêner la circulation. Pour cela, le stationnement de véhicules au carrefour Rte des Moulins-Route de la Baronnie et Route de Champ-Rond sera interdit ; une signalisation adéquate sera installée.

Une vitesse excessive est rapportée par tous ; la traversée du Bas de Montbellet sera prochainement limitée à 30 km/heure et la signalisation adéquate installée.

Les travaux concernant l'aire de stationnement (revêtement, barrières, marquage, etc....) seront finalisés au printemps 2026

5/ Questions diverses :

- Commission bâtiment : une réunion est fixée mercredi 12 novembre 2025 à 18h00
- CCMT - section ordures ménagères : Le poids des ordures ménagères collectées a baissé ce qui est très satisfaisant. Le tri fonctionne bien. Il faut poursuivre.

La société TEFAL récupère désormais, les poêles, casseroles, faitouts usagés. Un bac est à disposition auprès de la déchetterie de Tournus.

La CCMT a organisé une première rencontre avec les entreprises du territoire avec un retour positif.

- Autorisation d'urbanisme : il est préconisé de bien déposer les dossiers d'autorisations d'urbanisme directement auprès des services de la mairie qui se chargent ensuite de les déposer sur le guichet unique.

La séance est levée à 20h05

La prochaine réunion est fixée au lundi 1^{er} décembre 2025 à 19h00